

FICHE DE POSTE MCFI ENSA PVS

Maître(sse) de conférences invité(e)
du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026
pour 96h d'enseignement équivalent TD
Groupe de disciplines : TPCAU

POSTE : 01_TPCAU_96h_MCFI_ENSAPVS_international_2025-2026

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine
3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales :

L'ENSA Paris-Val de Seine recrute un·e maître·sse de conférences invité·e en TPCAU, avec un profil international (formation et pratique acquises à l'international) pour intégrer les propositions de pédagogie et de recherche du domaine d'études 5 : Infrastructures.

Ses missions sont les suivantes :

Le·la candidat·e participera à l'enseignement en cycle Master à la fois en atelier de projet et en séminaire d'initiation à la recherche, demandant une expertise sur les sujets des enseignements dans lesquels il participera, tant au niveau de la pratique que de la recherche. Il·elle participera également à la recherche au sein d'un des deux laboratoires de l'école.

Il/Elle œuvrera également aux parcours de formation internationaux, notamment les doubles diplômes, afin d'évaluer la qualité des procédures de coordination administrative et pédagogique de ces parcours spécifiques.

Il/Elle donnera une conférence inaugurale à sa présence dans l'école, conférence ouverte à l'ensemble des communautés de l'école, et qui pourra faire l'objet d'une publication ultérieure, sur un thème en lien avec ses sujets de prédilection, mais présentant idéalement une approche comparative et interculturelle afin de souligner les apports d'une connaissance internationale des métiers de l'architecture.

Pédagogique (enseignement) :

1. Atelier de projet en Master 1 - 1er semestre « Conditions d'habitabilité des infrastructures »

Le contenu pédagogique de cet enseignement de projet pour le premier semestre porte sur l'apprentissage de la fabrique des conditions contemporaines de notre cadre de vie et plus particulièrement celles de l'habitat. Les villes littorales représentent un cadre pertinent d'exploration de formes d'habitat dans des environnements paradoxaux, à la fois attractif et « en première ligne » du dérèglement climatique. Dans un contexte de besoin croissant et parce qu'il constitue la matière essentielle de la ville, le logement représente un levier majeur de mutation et de transition de nos cadres bâtis. Paradoxalement, la financiarisation accrue du logement, la pression normative grandissante et une capacité d'expérimentation limitée ont conduit à la dépréciation de l'habiter. Cette dégradation significative de l'habitat comme l'uniformisation de ses propositions construites, morphologiques et typologiques, sont plus que jamais au centre des débats. L'enseignement de projet propose d'y prendre part et d'interroger les conditions contemporaines de la production courante du cadre bâti, des modèles qu'elle mobilise, des densités qu'elle produit et des habitabilités qu'elle permet. Ici, l'objectif n'est pas de produire le projet dans sa totalité, mais plutôt d'en extraire un fragment significatif. Par le fragment, notre intention est de concilier contingences territoriales et discipline architecturale, cherchant à articuler dimension constructive et précision des dispositifs construits avec la

complexité des situations infrastructurelles.

2. Séminaires de mémoire Master « L'infrastructure littorale »

Le séminaire, conjointement dirigé par un enseignement TPCAU et un enseignant (Dr) HCA, déploie de « la recherche par le projet ». Il porte sur l'étude des infrastructures, dans leurs dimensions spatiales, temporelles et programmatiques. Historiquement liée à la culture constructive et à la fabrication d'objets techniques, et reléguée hors du domaine de l'architecture, l'infrastructure est désormais le niveau de lecture qui peut permettre d'appréhender les faits terrestres, et de prendre la mesure de l'impact des humains sur le système Terre, et plus particulièrement sur l'épaisseur du sol, et la consommation de matière. Parmi les infrastructures qui sont au cœur des bouleversements écologiques actuels, les infrastructures qui ont permis l'établissement humain le long des côtes sont particulièrement en crise. La montée du niveau des mers et des océans, mais aussi l'augmentation des épisodes climatiques intenses, affectent les villes côtières. L'instabilité de la terre et de l'eau, plus prégnantes que dans l'intérieur des terres, appelle à une compréhension fine des sols, et de la manière dont les programmes humains sont venus les transformer au cours des siècles passés.

Scientifique (recherche)

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE, associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.
- Le laboratoire EVCAU (EA7540) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'École anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence artificielle.

Dans ce contexte, à charge de l'invité de cartographier les éléments de recherche qui trouveront leur écho naturel au sein des équipes de l'établissement d'origine. Il participera ainsi aux activités scientifiques et de recherche de l'École.

Enfin, il proposera d'organiser un séminaire doctoral dans le parcours de formation des doctorants de l'ENSA PVS.

Autres missions du poste : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, encadrement doctoral.

Diplômes requis et expérience professionnelle requise :

Diplôme architecte (DPLG/HMONP) et Doctorat requis ou équivalences internationales (PhD). Doctorat en architecture apprécié.

Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux personnels enseignants. L'article 11 du décret n° 2018-107 précise que dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées à temps plein ou incomplet, en qualité de professeur ou de maître de conférences invité, des personnalités françaises ou étrangères qui exercent une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche remplissant l'une des conditions suivantes :

- 1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;
- 2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du

corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

- 3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Les professeurs et maîtres de conférences invités sont nommés, selon la procédure prévue à l'article 2, **pour une durée pouvant varier d'un mois à un an.**

Expériences et compétences souhaitées

Une solide culture architecturale et une réflexion sur les fondements de la discipline et les notions élémentaires initiales (partition, lumière, gravité, tectonique...) sont attendues tout autant qu'une aptitude à interroger les procédés à mettre en œuvre pour ralentir le changement climatique et, à chacune des échelles, interroger quels peuvent être les leviers à activer. Le candidat, ayant une expérience internationale de praticien et une pratique de chercheur devra démontrer un intérêt pour la question de l'étude de l'habitat du littoral et des infrastructures de bord de mer, dans leurs dimensions spatiales, temporelles et programmatiques, que ce soit par sa pratique professionnelle, par des articles dans des revues scientifiques et/ou par la réalisation d'un doctorat. Il sera donc demandé que le candidat ait à son actif une expérience pédagogique, des réalisations architecturales et/ou des textes théoriques et/ou un doctorat impliquant l'habiter à différentes échelles. Le candidat, devra démontrer un intérêt pour la question de l'apprentissage du projet d'architecture à l'échelle du territoire, en exprimant une posture concernant les stratégies de conception en phase avec les enjeux territoriaux contemporains. Il devra porter un regard sur la dimension sensible de l'espace vécu, en mettant l'expérimentation au cœur de sa démarche. Le candidat doit avoir une expérience éprouvée de l'enseignement en TPCAU dans les écoles d'architecture à l'international. Il doit montrer sa capacité à mettre en place des collaborations internationales et conjuguer enseignement du projet et cours magistraux. Il doit démontrer une capacité à travailler en équipe au sein d'un groupe d'enseignants constitués.

Le candidat participera à la coordination de l'enseignement du projet avec les autres enseignants des domaines d'études (Master). Il sera invité à participer à la recherche dans l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2025-2030 de l'ENSA PVS. Il sera invité à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et les partenaires européens et internationaux. Il pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, le CRH-LAVUE ou l'EVCAU.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'école est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En 1er cycle, le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-Ito, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'Ecole organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

Présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE, associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des

conventions de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 35 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

- Le laboratoire EVCAU (EA7540) est une équipe pluridisciplinaire composée de 32 chercheurs et personnels administratifs. 3 axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'École anime 2 chaires partenariales de recherche : "ARCHIDESSA" (Architecture, Design, Santé) ; "Le logement demain" avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire "Architecture et intelligence(s) sur l'intelligence artificielle".

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du Directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Nature et durée du contrat :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture d'une durée de 12 mois : du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 ;
- **Contrat de 96h d'enseignement.**

Informations sur le poste :

- Jérôme GOZE, Directeur ENSA Paris-Val de Seine
- Nathalie HÉBREARD, Directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements),
- Alexis DE CANCK, Chef de service des relations et partenariats internationales / Head of International Relations Office
- Isabelle PHALIPPON-ROBERT, Secrétaire générale (questions relatives aux conditions de recrutement).

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants (un document par pièce = 1 pdf nommé sous format Nom_Prenom_N° de poste) :

- une note de motivation (2 pages maximum) ;
- un CV ;
- un dossier faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications, et des expériences de maîtrise d'œuvre architecturale (30 pages maximum) ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.

Rappel sur les conditions de recrutement :

Le candidat, qu'il soit à plein temps ou à mi-temps, doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1^{er} janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée **de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1^{er} janvier pour les Maîtres de conférences associés (MCFA).
- OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches pour les MCFA.
- **Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.**

Dépôt des candidatures UNIQUEMENT PAR MAIL à : nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr et isabelle.phalippon-robert@paris-valdeseine.archi.fr et marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr

Délai impératif d'envoi des candidatures : jeudi 10 juillet 2025 12h00

Le mail portera en objet la mention « Recrutement MCFA – N° de poste » et le **NOM** du candidat.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Il n'y aura pas d'audition.

IMPORTANT - La candidature retenue sera informée le 17 juillet 2025 et devra communiquer dans les délais les plus brefs et impérativement avant le 18 juillet 2025 les pièces nécessaires à l'établissement de son contrat :

Pièces à fournir
Carte vitale ou attestation
Pièce d'identité
Diplôme le plus élevé, requis pour l'enseignement
Curriculum vitae
Toutes pièces utiles attestant de l'expérience en lien avec la discipline enseignée si les conditions de diplômes ne sont pas remplies
État signalétique des services du service national OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne
RIB ou RIP avec IBAN/BIC
Documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro entreprise ou bilan comptable...)
Pour les ressortissants étrangers (l'ensemble des documents ci-dessus, en français ou le cas échéant traduit par un traducteur assermenté ainsi que les documents ci-dessous)
<i>Titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation provisoire</i>
<i>Document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine</i>
<i>Équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur</i>

.....